

FORMATION DE PERFECTIONNEMENT - EXTINCTION AUTOMATIQUE À EAU

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Formation de perfectionnement -
Extinction automatique à eau

Objectifs pédagogiques:

OBJECTIF:

Être capable de :

- Approfondir les connaissances réglementaires et normatives relatives à ces moyens de secours,
- Mesurer les incidences opérationnelles et le comportement des secours en cas de fonctionnement ou non

ÉVALUATION

Formation faisant pas l'objet d'une visite d'un ERP sous EAE permettant une auto évaluation individuelle et collective.

ORGANISATION

Modalités de déroulement:

Durée totale: 2 jours

Places disponibles: 36 stagiaires

Matériels à apporter: Tenue civile correcte

Lieu(x): ENSOSP Paris 6/8 rue Eugène

Oudiné 75013 PARIS

PUBLIC ET ACCÈS

Public concerné:

- En priorité, être officier ou sous-officier de sapeurs-pompiers employés dans le domaine de la prévention incendie ;
- Pour les non sapeurs-pompiers : être un professionnel du domaine de la sécurité incendie en lien avec le thème de la formation.

Prérequis:

- Pour les sapeurs-pompiers : PRV2 ;
- Pour les non sapeurs-pompiers : AP2 ou équivalent.

VALIDATION ET CERTIFICATION

Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:

2024 : Taux de satisfaction : 80 %

Attestation de formation

 **Tarifs:**

Se reporter à la tarification disponible sur le site internet

 **Contact et inscription:**

Tel : 01 44 06 93 00